



## CHARTRE D'EGUEDI

### 1. L'ASSOCIATION EGUEDI

- **Statut** : Eguedi, créée le 12 octobre 2004, est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général.
- **Objectif** : former des guides accompagnateurs en collaboration avec des partenaires locaux impliqués dans le tourisme. Développer le professionnalisme des guides est, pour Eguedi, un moyen de contribuer à l'essor de régions disposant de peu de ressources et souhaitant mettre en valeur leur potentiel touristique.
- **Origine** : la naissance d'Eguedi repose sur un constat partagé : « le rôle du guide ne se limite pas à montrer le chemin. Il est aussi celui qui accompagne le groupe et qui transmet ses connaissances du milieu, dans le respect des populations, des cultures et de l'environnement ».

### 2. LE PROJET

- **Partenariat** : le dispositif de formation s'appuie sur un ou plusieurs partenariats formels entre Eguedi et des structures locales existantes ou à créer. Ces partenaires sont sollicités par Eguedi pour s'impliquer dans l'accompagnement, le parrainage, la promotion, l'organisation locale de l'enseignement (dont les mises en situations sur le terrain), la recherche de locaux, l'évaluation des actions de formation ...
- **Fonctionnement** : il est assuré par des personnes bénévoles disposant d'une expérience ou d'une compétence dans les différents domaines concernés par la formation, que ces connaissances résultent d'une pratique professionnelle ou de la passion de toute une vie. La formation, proposée par Eguedi, tiendra compte du contexte local tant dans le contenu que dans l'organisation des sessions.
- **A terme** : la finalité du projet est de transmettre les dispositifs de formation mis en place aux partenaires locaux qui en assureront la pérennité. Cette finalité doit rester présente à l'esprit des membres d'Eguedi dans leurs décisions ainsi que dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet.

### 3. LA MISE EN OEUVRE

- **La formation** doit permettre aux guides accompagnateurs de développer et d'enrichir leurs compétences dans des domaines identifiés qui pourraient être :
  - conduite et animation de groupes
  - connaissance du français et prise de parole devant un groupe
  - connaissance du milieu local (histoire, géologie, faune, flore, etc....)
  - prévention / hygiène / premiers secours
  - cartographie / orientation
- **Déroulement** : la formation est proposée sous forme de sessions ponctuelles. Chaque session peut être validée par une attestation de suivi de formation.
- **Lieu** : la mise en oeuvre du projet s'effectue dans le pays concerné. La première expérience menée à Agadez, au Niger, pourra être étendue à d'autres pays ou régions répondant à l'esprit de la charte.